

INFORMATION

Cette classe d'objets concerne les périmètres d'informations surfaciques, linéaires et ponctuelles

Synonymes Périmètre (resp. linéaire ou ponctuel) informatif, annexe informative du document

Définition Voir définition au paragraphe 2.2.

Une « information » au sens du présent standard se présente sous la forme d'une information surfacique, linéaire ou ponctuelle qui apparaît en superposition du zonage, sur les documents graphiques du PLU.

Regroupement Les annexes à reporter sur un document d'urbanisme sont définies dans les articles R151-51 à R151-53 (anciens R123-13 et R123-14) du code de l'urbanisme (se reporter aux valeurs possibles de l'attribut TYPEINF)

Critères de sélection Tous les périmètres, linéaires et points de nature informative du document d'urbanisme figurent dans la classe d'objets

Primitive graphique Polygone simple, Ligne simple, Point. Pas de multipolygones ni de multilignes

Modélisation géométrique La géométrie d'une information surfacique, linéaire ou ponctuelle est représentée sur les documents graphiques du PLU ou de ses annexes.

Dématérialisation des pièces liées à des périmètres d'informations On numérise le périmètre d'information, mais pas le plan lui-même. Les périmètres d'informations sont numérisés sous forme d'objets surfaciques qui renvoient vers le document pdf correspondant à un plan scanné.

Exemple : Il ne s'agit pas de vectoriser les plans d'adduction d'eau et d'assainissement, mais uniquement leur périmètre.

Nom de la table : <INSEE ou SIREN>_INFO_SURF_<DATAPPRO>			Géométrie : surfacique	
Nom de la table : <INSEE ou SIREN>_INFO_LIN_<DATAPPRO>			Géométrie : linéaire	
Nom de la table : <INSEE ou SIREN>_INFO_PCT_<DATAPPRO>			Géométrie : ponctuelle	
Tables contenant les périmètres d'informations se superposant au document d'urbanisme				
Attribut	Définition	Occurrences	Type	Contraintes sur l'attribut
LIBELLE	Description du périmètre d'information		C254	Valeur vide interdite
TXT	Etiquette contenant le libellé court de l'information		C10	Valeur vide autorisée
TYPEINF	Type d'information	Énumération InformationUrbaType	C2	Valeur vide interdite
STYPEINF	sous-type détaillant le type	Énumération InformationUrbaType	C2	valeur vide interdite
NOMFIC	Nom du fichier contenant le texte décrivant l'information Dans le cas où ce texte se trouve dans le rapport de présentation, on indiquera le nom du fichier du rapport de présentation suivi de #page=n pour indiquer le n° de la page. Exemple : 44712_rapport_20041103.pdf#page=8		C80	Valeur vide autorisée Les noms des fichiers respectent une convention de nommage
URLFIC	Lien d'accès au fichier contenant le texte décrivant l'information		C254	Hyperlien. Valeur vide autorisée
IDURBA	Identifiant du document d'urbanisme (cf. table DOC_URBA)		C30	Valeur vide interdite
DATVALID	Date de la mise à jour du document d'urbanisme ayant pour objet l'annexion du périmètre d'information au document d'urbanisme. La date de validation est donc antérieure ou égale à la date d'approbation du document d'urbanisme auquel appartient le périmètre d'information.		C8	Antérieure ou égale à DATAPPRO valeur vide autorisée

Type énuméré : <InformationUrbaType>		Millésime : 2017-12
Définition	Type de périmètre d'information figurant dans un document d'urbanisme	Attributs TYPEINF et STYPEINF

Avertissement : Un certain nombre d'éléments libellés « InformationUrbaType » dans le Standard PLU V2014 sont désormais libellés en tant que « PrescriptionUrbaType ». Les évolutions sont signalées par une note de bas de page.

Remarque : Le recours aux sous-codes XX-01 à XX-99 est facultatif.

Le sous-code XX-00 est générique pour le code XX et il est utilisé par défaut.

Code	Sous-Code	Libellé	Références législatives	Références réglementaires du code de l'urbanisme
--	--	Anciennement « Secteur sauvegardé » puis « Site patrimonial remarquable » depuis la Loi CAP de juillet 2016 : ce périmètre d'information est désormais supprimé car il correspond à une SUP	Code du patrimoine	
02	00	Zone d'aménagement concerté	Livre III code de l'urbanisme	R151-52 8°
03	00	Zone de préemption dans un espace naturel et sensible [Attention : information facultative non exigée par la loi]	L215-1 du code de l'urbanisme	Pas de référence pour annexion
04	00	Périmètre de droit de préemption urbain		R151-52 7°
04	01	Périmètre de droit de préemption urbain renforcé		
05	00	Zone d'aménagement différé		R151-52 7°
--	--	06 (anciennement : zone d'obligation du permis de démolir) est transféré en PrescriptionUrbaType 03		
07	00	Périmètre de développement prioritaire économie d'énergie		R151-53 1°
08	00	Périmètre forestier : interdiction ou réglementation des plantations (code rural et de la pêche maritime), plantations à réaliser et semis d'essence forestière		R151-53 2°
09	00	Périmètre minier de concession pour l'exploitation ou le stockage		R151-53 3°
10	00	Zone de recherche et d'exploitation de carrière		R151-53 4°
11	00	Périmètre des zones délimitées - divisions foncières soumises à déclaration préalable		R151-52 4°
12	00	Périmètre de sursis à statuer		R151-52 13°
13	00	Secteur de programme d'aménagement d'ensemble		R151-52 9°
14	00	Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre		R151-53 5°
--	--	Abrogé (les Zones Agricoles Protégées sont à traiter en SUP A9)	Abrogé	Abrogé
16	00	Site archéologique [Attention : information facultative non exigée par la loi]	L522-5 2e alinéa du code du patrimoine sans obligation pour le PLU	
17	00	Zone à risque d'exposition au plomb		R151-53 6°
--	--	18 (Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique) est transféré en PrescriptionUrbaType 31	L121-23	R121-4
19	01	Zone d'assainissement collectif/non collectif, eaux usées/eaux pluviales, schéma de réseaux eau et assainissement, systèmes d'élimination des déchets		R151-53 8° (zone)
19	02	Emplacements traitement eaux et déchets		R151-53 8° (emplacement)
20	00	Règlement local de publicité	L581-14 code de l'environnement	R151-53 11°

21	00	Projet de plan de prévention des risques	L562-2 code de l'environnement	R151-53 9°
22	00	Protection des rives des plans d'eau en zone de montagne	L122-12	
23	00	Arrêté du préfet coordonnateur de massif		R151-52 6°
--	--	24 (Document d'aménagement artisanal et Commercial) est transféré en PrescriptionUrbaType 18.08		
25	00	Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbain		R151-52 3°
--	--	26 (lotissement) est Abrogé	Abrogé	Abrogé
27	00	Plan d'exposition au bruit des aérodromes		R151-52 2°
--	--	28 est transféré en PrescriptionUrbaType 30		
--	--	29 est transféré en PrescriptionUrbaType 30		
30	00	Périmètre projet urbain partenarial		R151-52 12°
31	00	Périmètre patrimoniaux d'exclusion des matériaux et énergies renouvelables pris par délibération	L151-17 2°	R151-52 1°
32	00	Secteur de taxe d'aménagement		R151-52 10°
33	00	Droit de préemption commercial [Attention : information facultative non exigée par la loi]	L 214-1	Aucune base pour report en annexe PLU - R 214-1 et 2
34	00	Périmètre d'opération d'intérêt national [Attention : information facultative non exigée par la loi]	L102-12	Aucune base pour report en annexe PLU - R102-3
35	00	Périmètre de secteur affecté par un seuil minimal de densité		R151-52 11°
36	00	Schémas d'aménagement de plage		R151-52 5°
37	00	Bois ou forêts relevant du régime forestier		R151-53 7°
38	00	Secteurs d'information sur les sols		R151-53 10°
39	00	Périmètres de projets AFUP (dans lesquels les propriétaires fonciers sont incités à se regrouper en AFU de projet et les AFU de projet à mener leurs opérations de façon concertée)	L322-13	R151-52 14°
99	00	Autre périmètre, secteur, plan, document, site, projet, espace.		
99	01	autre relevant de la loi littoral		
99	02	autre relevant de la loi montagne		

Ressources : voir [table de concordance nouvelles/anciennes références au code de l'urbanisme](#)